

COMPTE RENDU SOMMAIRE
Réunion du Conseil Municipal
6 avril 2010

APPROBATION COMPTES DE GESTION 2009, TENUS PAR LE RECEVEUR.

Les Comptes de Gestion, établis par le Percepteur, étant conformes aux comptes administratifs, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les Comptes de Gestion du receveur pour l'exercice 2009.

ADOPTION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2009 (SOUS LA PRESIDENCE DE MR LIONEL SALÉ – ADJOINT EN CHARGE DES FINANCES).

BUDGET PRINCIPAL

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		353 161,02	26 113,63	
Opé° exercice 2009	577 724,91	784 129,74	301 063,63	231 826,29
TOTAUX	577 724,91	1 137 290,76	327 177,26	231 826,29
Résultats de clôture		559 565,85		95 350,97
Restes à réaliser			166 009,50	9 509,50
TOTAUX CUMULES	577 724,91	1 137 290,76	493 186,76	241 335,79
RESULT DEFINITIFS		559 565,85	251 850,97	

D'où un résultat définitif d'ensemble (investissement + fonctionnement) : + 307 714,88 euros.

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		7 997,83	9 946,14	
Opé° exercice 2009	25 395,43	25 823,62	12 098,24	18 146,14
TOTAUX	25 395,43	33 821,45	22 044,38	18 146,14
Résultats de clôture		8 426,02	3 898,24	
Restes à réaliser				
TOTAUX CUMULES	25 395,43	33 821,45	22 044,38	18 146,14
RESULT DEFINITIFS		8 426,02	3 898,24	

D'où un résultat définitif d'ensemble (investissement + fonctionnement) : + 4 527,78 euros.

AFFECTATION DES RESULTATS

Budget Principal

- Apurement du déficit d'investissement, y compris les restes à réaliser : 251 850,97 euros.
- Report en section de fonctionnement, budget 2010 : 307 714,88 euros.

Budget Annexe ASSAINISSEMENT

- Apurement du déficit d'investissement : 3 898,24 euros.
- Report en section de fonctionnement, budget 2010 : 4 527,78 euros.

CREATION BUDGET ANNEXE TRANSPORTS.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DECIDE la création**, à compter de l'année 2010, **d'une régie de transports dotée de la seule autonomie financière**.

Monsieur le Maire est chargé de faire procéder aux formalités d'inscription au Registre des Transporteurs.

BUDGETS PRIMITIFS 2010.

Adoption des budgets primitifs 2010, à l'unanimité, résumés comme suit :

a) Budget Principal

FONCTIONNEMENT	Dépenses	Recettes
TOTAL	1 028 293,54	1 028 293,54

FIXATION DES TAUX DES IMPOSITIONS LOCALES

A l'unanimité il est décidé de ne pas augmenter les taux des taxes locales, qui demeurent les suivants :

	2010 Commune
TH	15.66%
FB	14.24%
FNB	57.89%

INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
TOTAL	663 031,35	663 031,35

- Certaines dépenses et recettes seront individualisées, en section d'investissement, dans les opérations suivantes :
 - Ensemble Sports et Loisirs
 - Local Entente Bouliste
 - Local ACCA
- L'inscription en opérations non individualisées – section d'investissement :
 - A l'article 204151 – Travaux d'éclairage public + stade du Tremblant ;
 - A l'article 2118 – dépenses liées à l'achat de parcelles ;
 - A l'article 2151 – dépenses de reprofilage, revêtement de chemins communaux, busage de la rue de Mougnette ;
 - A l'article 2158 – des dépenses d'équipement pour l'atelier technique, dont un tracteur, une balayeuse, un broyeur, une remorque ..., des panneaux routiers, du mobilier, du matériel de vidéo projection ... ;
 - A l'article 2313 – des travaux liés notamment à la salle de réunions, à l'ancienne Gare, au pigeonnier

b) Budget Annexe ASSAINISSEMENT

	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
DÉPENSES	29 886,78	16 098,24
RECETTES	29 886,78	16 098,24

C) Budget Annexe TRANSPORTS

	Section de Fonctionnement	Section d'investissement
DÉPENSES	20 000,00	0,00
RECETTES	20 000,00	0,00

DELIBERATIONS SE RAPPORTANT AU BUDGET PRIMITIF.

- Accord pour le versement de la somme de 600 € au rdais paroissial pour le fleurissement de l'église.
- Revêtement chemins ruraux : accord unanime pour procéder au reprofilage et au revêtement de tout ou partie des chemins ruraux suivants : Bouyrié en partie, Larquier, Coucut, Cazalet, partie devant entrée salle des fêtes, une partie du bas côté avenue du Comte de Dampierre.
- A l'unanimité, il est décidé l'octroi des subventions suivantes aux associations ayant fourni l'ensemble des justificatifs exigés ;

Associations	Montant
Donneurs de Sang Bénévoles Pays Grenadois	100,00
Prévention Routière	150,00
Coup de Pouce	80,00
Ecole de Musique de Castandet	600,00
Etoile Sportive Vignalaise	300,00
Centre de Loisirs d'Aire-sur-l'Adour - année 2009	75,00
Association des Maires	411,80

DOSSIER FEC 2010 – FONDS D'EQUIPEMENT DES COMMUNES

La demande de subvention au titre du FEC 2010 (Fonds d'Equipement des Communes) portera sur les dépenses relatives à l'acquisition d'un tracteur.

INFORMATIONS - DIVERS

- **SERVICE MEDECINE PREVENTIVE – CDG 40** - Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 à la convention d'adhésion au service de médecine préventive.
- Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 13 voix pour et une voix contre DÉCIDE de régler, au Garage Colas, le montant 90 € correspondant à la franchise appliquée lors du sinistre du 28 mai 2009.
- Pas de suite favorable aux demandes de subventions formulées par :
 - Mission Locale Landaise
 - Cultures du Cœur Landes
 - L'Association Française contre les Myopathies (AFM)
 - Les Restaurants du Cœur
 - Association Française des Sclérosés En Plaques (AFSEP)
 - Elu(e)s contre les violences faites aux femmes
 - Association des Maires de France : soutien aux communes sinistrées par la empête Xynthia.
- Il est décidé de ne pas adhérer au service archives du CDG40.
- Affaire Commune / Consorts Fantin : Les consorts Fantin ont déposé un appel.
- Le concert de printemps aura lieu le samedi 10 avril, en l'église.
- Distribution de documents relatifs à la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, à la réforme de la Taxe Professionnelle, à l'analyse de la qualité de l'eau.

- Canalisation gaz – artère du Béarn : règlement des indemnités de servitudes : 790 € versés par Topod'oc.
- Vente terrain de Marciac : la SAFER accepte la promesse de vente (pour 3 900 €) et procède aux formalités d'enregistrement.
- SAUR : le compte d'affermage 2009 est consultable en mairie.
- LA POSTE : la directrice des établissements Postaux d'Aire, Grenade, Geaune et Cazères informe de la fermeture du bureau de poste de Cazères le mercredi après-midi, à compter du 1^{er} juin.
- ADACL : formation des élus – calendrier 1^{er} semestre 2010.
- PLU (Plan Local d'Urbanisme) : le diagnostic définitif présenté par le cabinet URBACTIS a été refusé. Attente de la réaction du cabinet pour décider de la suite à donner à ce dossier.
- Plan Communal de Sauvegarde (PCS) : réunion de préparation en mairie le 08 avril.
- Madame Rolande BESSEDE informe sur la manifestation « bourse multi collections » qui a eu lieu le dimanche 28 mars.

Fait à Cazères-sur-l'Adour, le 9 avril 2010.

Le Maire,
Francis DESBLANCS